

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 6 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DGRI 31 Subventions (100 000 euros), et avenants aux conventions pluriannuelles en cours avec l'association Entrepreneurs du Monde (69) dans le cadre de la lutte contre le sida (Togo et Haïti).

MM. Patrick KLUGMAN et Bernard JOMIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à Entrepreneurs du Monde ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, et Monsieur Bernard JOMIER, au nom de la 4^e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Entrepreneurs du Monde, située 3 grande rue des Feuillants - 69001 Lyon, les avenants aux conventions pluriannuelles en cours dont les textes sont joints à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant total de 100 000 euros est attribuée au bénéfice de l'association Entrepreneurs du Monde (n° simpa 121362 – dossiers 2017_05235 et 2017_05234), répartis comme suit :

- 40 000 euros pour le projet au Togo
- 60 000 euros pour le projet en Haïti

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2017 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO